

PIERRE GINGUE

PÉTITION

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
Cécile Beauvais		Cécile Beauvais
Anne L'Allier		Anne L'Allier
CAROLINE RICHARD		Caroline Richard
Julie L'Allier		Julie L'Allier
JEAN-PIERRE L'ALLIER		Jean-Pierre L'Allier
KACHEL MARTIN		Kachel Martin
BERNISE MALETTE		Bernise Malette
GERTRUDE CHARRON		Gertrude Charron
Lucile Charron		Lucile Charron
Pauline Corbeil		Pauline Corbeil
Christine Bergeron		Christine Bergeron
Emude Legault		Emude Legault
R. F. JEAN BLAIS		R. F. Jean Blais
SOLANGE BLAIS		Solange Blais
MAURICE PILON		Maurice Pilon
Denise Pilon		Denise Pilon
Geneviève Lahaie		Geneviève Lahaie
ADEODAT BERNARD		Adéodat Bernard
Micheline Touchette		Micheline Touchette

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
<i>Francine Richer</i>		<i>Francine Richer</i>
JACQUELINE CHARLEBOIS		<i>Jacqueline Charlebois</i>

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
Paula Buchanan		Paula Buchanan
Caroline Minicucci		Caroline Minicucci
RICHARD MARCO		Richard Marco

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE C'U VILLAGE	SIGNATURE
Mélanie Parent		Mélanie Parent
Valérie Ménard		Valérie Ménard
Julien OUELLET		Julien Ouellet
DANIEL TESSIER		Daniel Tessier
Sebastien Robert		Sebastien Robert
Gen Poir		Gen Poir
Michel Desrivieres		Michel Desrivieres
Julie Target		Julie Target
JEAN-MARC BECHARD		Jean-Marc Bechard
Robert Pipersiel		Robert Pipersiel
GUY ROBERT		Guy Robert
Raymond Beaudoin		Raymond Beaudoin
Patrick Pilon		Patrick Pilon
RENNER YVON		Renner Yvon
Valérie Blais		Valérie Blais
GALA MILANKOVIC		Gala Milankovic
Michelle St-Onge		Michelle St-Onge
Stéphane Beland		Stéphane Beland
Giac Roben		Giac Roben

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
PIÈRE BOBITAINE		
Benoît Corbeil		Benoît Corbeil
Denis Smolynsky		Denis Smolynsky
ANDRÉ SÉGUIN		André Séguin
Stéph M		Stéph Montreuil
Caroline Roy		Caroline Roy
José Bonchis		PAUL BOURGEOIS
Louise Malotte		Louise Malotte
Flavio Jans		Flavio Jans
Marie Bel		Marie Bel
MARCEL ROBERT		Marcel Robert
Chantal Thérien		Chantal Thérien
Marc-André Cavalier		MARC-ANDRÉ CAVALIER
Margaret Waut		Margaret Waut
JACQ SÉGUIN		Jacques Séguin
Maxime Ménard		Maxime Ménard
Camille Ouellet		Camille Ouellet
Michelle George		Michelle George
Michel Pélletier		Michel Pélletier

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

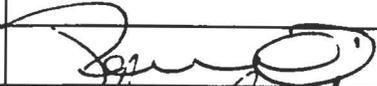
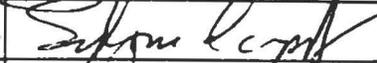
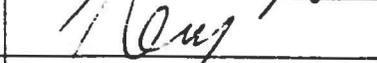
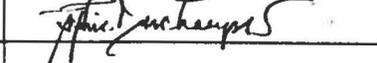
NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
Châtelain Paula		P. Châtelain
Châtelain Jean-Louis		J. Châtelain
Châtelain Jérôme		J. Châtelain
WEBER MARGARETHA		Margaretha Weber
WEBER RENÉ		René Weber
WEBER EMMANUEL		Emmanuel Weber
WEBER PRISCILLE		Priscille Weber
CHARRON GUY		Guy Charon
DANIEL BRUNET		Daniel Brunet
MICHEL ALBERT		Michel Albert
CLAUDE LAMBERT		Claude Lambert
Dominique CHARRON		Dominique Charon
Gilles Payer		Gilles Payer
Desjardins ROBERT		Robert Desjardins
Pierre Péllet		Pierre Péllet
YVES Rollin		Yves Rollin
OLIVIER HOTTE CHARLE BOIS		Olivier Hotté
Danielle Blouin		Danielle Blouin
Jacqueline de Hotté		Jacqueline de Hotté

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
GERMAIN PERIARD		
SYLVAIN LAPOSTOLLE		
NÉMI THE BERLE		
MOMIQUE BENOIT		Monique Benoit
MARIE-HELENE THEBERGE		Marie Helene Thibierge
THOMAS-LOUIS CÔTÉ		
SOPHIE DESCHAMPS		
CLAUDE LA RUE		Claude La Rue

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
GUY LOUIS PONCELET		<i>Guy Louis Poncelet</i>
ANNE-MARIE PILON		<i>Anne-Marie Pilon</i>
JACQUES TRÉPANIÉ		<i>Jacques Trépanier</i>
GINETTE MYRE		<i>Ginette Myre</i>
JEAN-DANIEL DUBOIS		<i>Jean-Daniel Dubois</i>
KARINE LESAGE		<i>Karine Lesage</i>
PIERRE-SMOCHYNECKY		<i>Pierre Smochynsky</i>
SINETTE THOUVENIN		<i>Sinette Thouvenin</i>
RAPHAËL MASSIE		<i>Raphaël Massie</i>
CAROLINE PONCELET		<i>Caroline Poncelet</i>
MARIE LAFONTAINE		<i>Marie Lafontaine</i>
NATHAN PONCELET		<i>Nathan Poncelet</i>
YAN RIOPEL		<i>Yan Riopel</i>
ISABELLE PLANTE		<i>Isabelle Plante</i>
JEAN-MARIE JACQUES		<i>Jean-Marie Jacques</i>
PAULINA DUBOIS		<i>Paulina Dubois</i>
BRUNO ORISSONS		<i>Bruno Orissons</i>
MARTIN BERGERON		<i>Martin Bergeron</i>
MICHEL LAROCHE		<i>Michel Larocque</i>

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

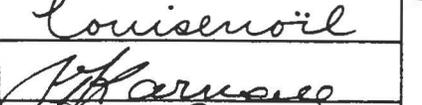
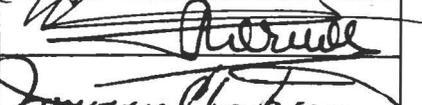
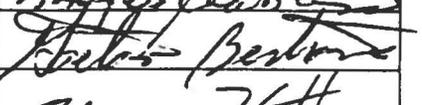
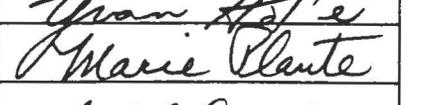
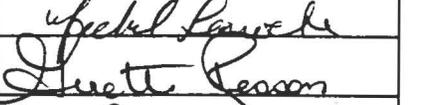
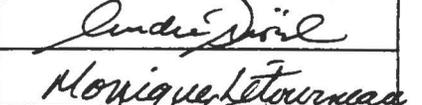
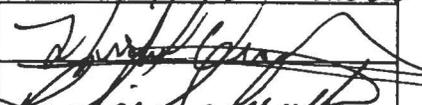
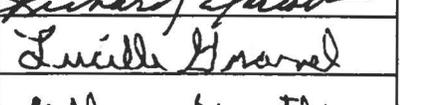
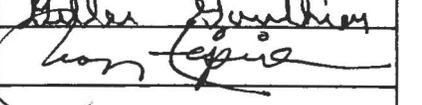
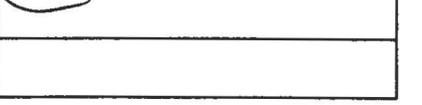
NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
JACQUES MANTHA		Jacques Mantha
FIDEL JR. DOSTIC		Fidel Jr. Dostic
KIM LAFRANÇOISE		Kim Lafrancoise
JACINthe DUCHARVIE		Jacinthe Ducharvie
VERONIQUE HOTTE		Véronique Hotté
Robin St Denis		Robin St Denis
MARCEL ST-DENIS		Marcel St Denis
JULIEN OUELLET		Julien Ouellet
LORRAINE SABOURIN		Lorraine Sabourin
MICHEL BLANCHARD		Michel Blanchard
Mimi Dumas		Mimi Dumas
Lysanne Blanchard		Lysanne Blanchard
Elaine Blanchard		Elaine Blanchard
Julien Blanchard		Julien Blanchard

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
LOUISE NOËL		
JEAN KARNAS		
MARIE CHASTRAND		
GAËTAN BERTRAND		
YVAN HATTE		
MARIE PLANTE		
MICHEL LAROCHE		
GINETTE BESSON		
ANDRÉ-NOËL		
MONIQUE LÉTOURNEAU		
MICHEL VERDON		
RICHARD MARCOTTE		
LUCILLE MARVEL		
BILLES MARVEL		
JEAN LÉPINE		

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
Martine Belanger	:	Martine Belanger
LIVÉ MOUGEON	:	Livé Mougéon
Pierre Pécourto	:	Pierre Pécourto
MARILAINE RIEKER	:	Marilaine Rieker
Francine C. Lepage	:	Francine C. Lepage
JOHANNE LAPRIN	:	Johanne Laprin
Thérèse Lepage	:	Thérèse Lepage
Silvage Lacombe	:	Silvage Lacombe
Johanne Mantha	:	Johanne Mantha
Viviane MacFurcadelle	:	Viviane MacFurcadelle
Shirley Bois	:	Shirley Bois
Robert Renée	:	Robert Renée
Vicky Lépinié	:	Vicky Lépinié
Isabelle Mallette	:	Isabelle Mallette
PIERRE GINGUE	:	Pierre Gingue

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

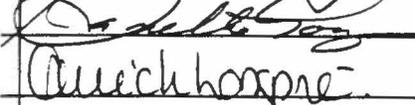
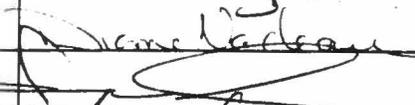
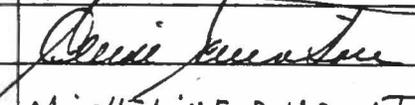
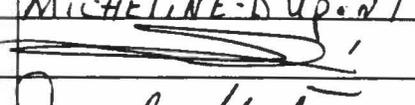
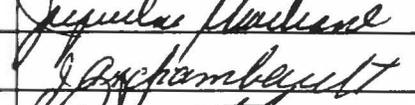
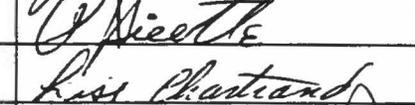
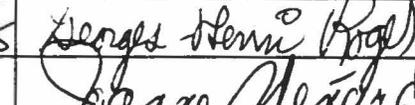
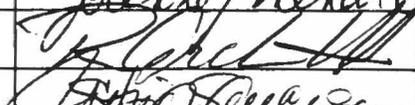
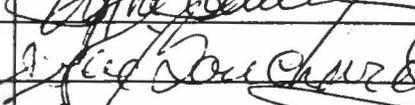
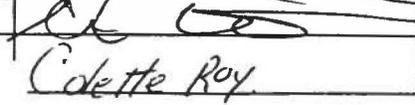
NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
CAROLINE SARKIÈRE		
Marie Robelle		
CAROLINE CHABOT		
Carole Montpetit		
BRAZEAU LINDA		
CLAIRE PHARAOUD		
MARGUERITE JOUIN		
Micheline Leduc		
Céline Deschambault		
Josée Boulay		
Hélène Valade		
Josée Ducharme		
Lucille Boivin		

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
GILLES LONGPRE		
LONGPRE VANETTE		
LONGPRE ANICKA		
DIANE NADEAU		
FRANÇOIS LAPELLE		
ÉLIE GUINDON		
MICHELLE DUPONT		
YVON LONGPRE		
JACQUELINE CHARTRAND		
J-ARCHAMBAULT		
ANDRÉ J. SIGOTTE		
LISE CHARTRAND		
GEORGES-HENRI ROGER		
Josanne Ménard		
ROBERT ARCHAMBAULT		
SYLVIE SAUPIER		
COUCHARD SYLVIE		
Mrs. Dutilleul		
Colette Roy		

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
Ginette Morncy	P/P	GINETTE MORENCY
Beatrice Labelle		Beatrice Labelle
Hugoblaude Valiquant		_____
Sophie Guindon		Sophie G
Carole Duchesne		Carole Duchesne
Manuelle Laroche		Manuelle Laroche

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
LUCIE LÉTOURNEAU		Lucie Letourneau
HENRI QUAN		HQ
LUCIEN LÉTOURNEAU		Lucien Letourneau
CLAIRE LÉTOURNEAU		Claire Letourneau
STÈVE GOSSELIN		Steve Gosselin
Lucie Goulet		Lucie Goulet
Nathalie Lamotte		Nathalie Lamotte
Maurice Gosselin		Maurice Gosselin
André Gosselin		André Gosselin
Sylvie BOURGAILLÉ		Sylvie Bourgaillé
Chantal Jobin		Chantal Jobin
CHRISTIANE GIRARD		Christiane Girard
GOULET RÉJEAN		Rejean Goulet
Nathalie Nadeau		N. Nadeau
Jacques Auger		JACQUES AUGER
PIERRE LÉTOURNEAU		Pierre Letourneau
ANDRÉ LÉTOURNEAU		André Letourneau
DENISE LÉTOURNEAU		Denise Letourneau
LISE BISSONNETTE		Lise Bissonnette

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

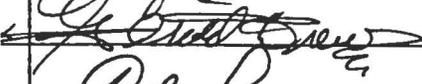
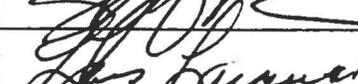
NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
Denise Renaud.		D. Renaud.
JOANNE PROULX		Joanne Proulx
J. MÉTHOT		J. Méthot
JOCELYNE BOYER Jocelyne Boyer		Jocelyne Boyer
Julie Rodé		Julie Rodé
LUCIE UNE CHALUT		Lucie Chalut
SERGE LAMOTHE		Serge Lamothe
SUZANNE CHARRON		Suzanne Charon
CHRISTIANE DELISLE		Christiane Delisle
JULIE CARI		Julie Cari
MIL-HEE CAVALIER		Mil-Hee
E. H. S. S. S.		
Carole Gauthier		Carole Gauthier
François Poirier		François Poirier
Murielle Lapierre		Murielle Lapierre
Lise Tréfontaine		Lise Tréfontaine
Céline Belanger		Céline Belanger
Charlène Patrice		Charlène Patrice
Michal Mahoux		Michal Mahoux

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

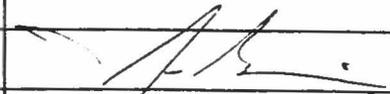
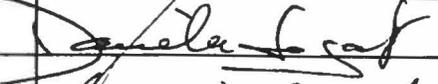
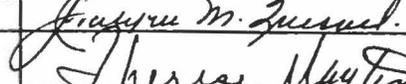
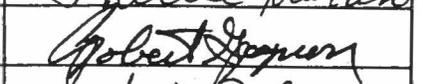
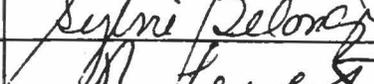
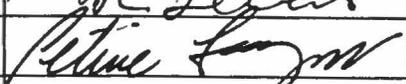
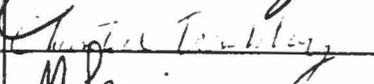
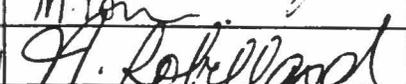
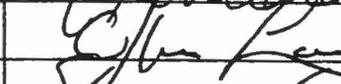
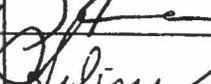
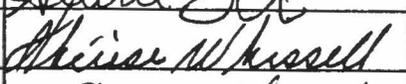
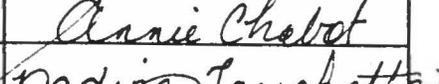
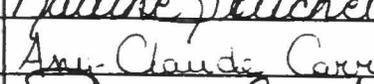
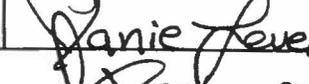
NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
Marc Patrice		
Mathieu Carrière		Mathieu Carrière
BERGERON DENISE		Denise Bergeron
JMLARANCE		Jy
DREW GÉRARD		
ANABELIEGER		Anabelleger
MARTIN LÉGER		Martin Léger
Martin Léger		
Stéphane Desrosiers		
SYLVIE LAROCHE		Sylvie Laroché
R. Desrosiers		Renaud Desrosiers
Audrey Douglas		Audrey Douglas
Bonne Frappier		Bonne Frappier
Mahdumi Clement		Mahdumi Clement
Denise Viau		Denise Viau
NICOLE THONON		Nicole Thonon
PAUL PRUD'HOMME		Paul Prud'homme
DESORMEAUX ANDRÉ		André Desormeaux
CLAUDINE BLANC		Claudine Blanc

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
Luc Beaudin		
Danielle LeGendre		
Jeanne M. Jussel		
Thérèse Martens		
ROBERT GAGNON		
SYLVIE BELANGER		
RAYMOND LEVERT		
CÉLINE FORGÉ		
CHARLIE TREMBLAY		
KORIER MARTINE		
NATHALIE ROBILLOTT		
Yves Lacombe		
SHAWNA GUY		
HELENE PILON		
THERESE WHISSELL		
Annie Chabot		
NADINE TOUCHETTE		
Any-Claude Carrier		
Danie Levert		
JEAN LEMAY		
JOAN SULLIVAN		

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
Stéphanie		Stéphanie Charlebois
Marianne Tremblay		Marianne Tremblay
Yveline Bilos		
Josée Roy		
Luce Charlebois		
Lucie Larose		
Lise Marbois		
Helène Van		
Olga Blais		
Paulette Charlebois		
Marie-Claude		
Michel Dupuis		
Amie Gingras		
Geneviève Lévesque		
Lucie Pélissier		
Madeline Pélissier		
Paule Charlebois		
Josée		
Luce Tremblay		

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

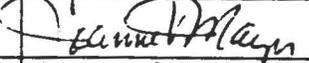
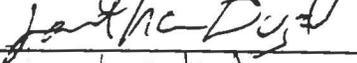
NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
CHAPUISAT Denise		Denise Chapuisat
VIAL JEAN-MICHEL		Jean-Michel Vial
GALIPÉAL HELENE		Helene Galipeau
BOYER Dominic		Dominic Boyer
Läderach Verena		Verena Läderach
LACHAPPE SYLVIE		Sylvie Lachapelle
CARRIERE GENEVIÈVE		Genevieve Carrière
LISE BONLIEU		Lise Bonlieu
LOUISE PARENT		Louise Parent
BENIGUET JEAN-MARC		Jean-Marc Beniguet
JESSIK HUSBAND		Jessik Husband
Genevieve Lafair-kobell		Genevieve Lafair-kobell
Christine Duford		Christine Duford
Nicolas LAROSE		Nicolas Larose
Pauline Dambremont		Pauline Dambremont
JOHANE LAMARRE		Johane Lamarre
Cajette Lalonde		Cajette Lalonde
Sylvain Beaulieu		Sylvain Beaulieu
MARION DINEL		Marion Dinel
DENISE ARPIN		Denise Arpin

PÉTITION CONTRE LE PROJET D'HYDRO QUÉBEC D'ÉLARGIR LE DROIT DE COUPE LE LONG DE LA LIGNE À 110KV ENTRE PAPINEAUVILLE ET CHÉNÉVILLE

Les signataires de cette pétition demandent à Hydro Québec de retirer son projet d'élargissement de droit de coupe le long de la ligne à 110 KV qui va de Papineauville à Chénéville. La servitude de 100 pieds de largeur acquise lors de la construction de cette ligne, il y a environ 25 ans, était tout à fait dans les normes d'Hydro Québec et la société d'état en était satisfaite jusqu'à ce jour.

Nous sommes d'avis que les 50 pieds supplémentaires (25 pieds de chaque côté) sont grossièrement exagérés et représenteraient un gaspillage éhonté d'une superficie importante de forêt privée qui ne serait plus jamais productive.

De plus, il n'y a aucune raison défendable pour porter ce droit de coupe de 100 à 150 pieds si, comme les représentants d'Hydro Québec l'affirment aux propriétaires concernés, ils n'ont aucune intention d'installer une ligne plus grosse ou une deuxième ligne ou les deux à la fois dans un avenir plus ou moins rapproché.

NOM (en lettres moulées)	VILLE OU VILLAGE	SIGNATURE
MARTIN BRETON		
Jeanne Mayer		
Danielle St-Pierre		
Jonathan Dugal		
Chantal Belhumeur		
Claude LAROUCHE		
DAVID CHARETTE		
GENEVIEVE DESJARDINS		
Lucie MIGNERUS		